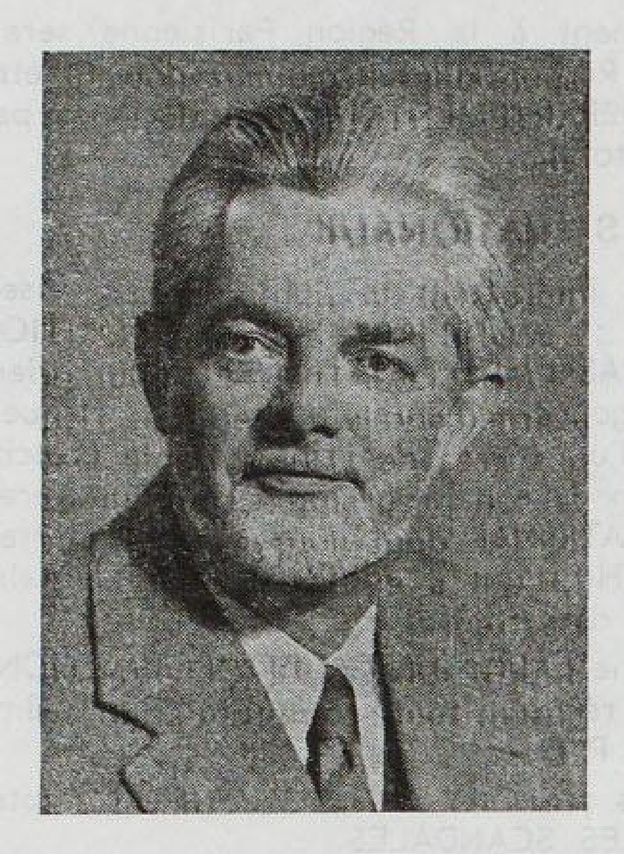
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 4 ET 11 MARS 1973



Docteur Pierre DEVAUX

Maire de La Bazoche-Gouët

Vice-Président du Syndicat Intercommunal du C. E. G. d'Authon

Président des Parents d'Elèves de l'Ecole Libre de La Bazoche-Gouët

CANDIDAT DU CENTRE NATIONAL DES INDÉPENDANTS ET PAYSANS

Une Tradition Libérale au Service du Renouveau

Président d'Honneur :

M. Antoine PINAY

Suppléant éventuel : **M. François LEVACHER**

Agriculteur-Eleveur à Edeville
Ancien Député (1952-1956)
Ancien Sénateur (1956-1959 et 1962)
Administrateur de Mutuelles, Coopérative et Crédit Mutuel

Président du Comice Agricole de Châteaudun
Conseiller Municipal
Ancien Maire de Saint-Maur-sur-le-Loir (1945 à 1971)
Vice-Président Fondateur de l'Association des Maires d'Eure-et-Loir

Mesdames, Messieurs,

Le Scrutin du 4 Mars 1973 est d'une IMPORTANCE VITALE. L'ENJEU étant de TAILLE puisqu'il aboutit à un CHOIX ENTRE DEUX SOCIÉTÉS : l'une LIBÉRALE, l'autre COLLECTIVISTE.

Des problèmes de tous ordres se posent à tous les échelons : locaux, départementaux, régionaux, nationaux, européens et internationaux. Je m'attacherai tout particulièrement aux problèmes locaux et nationaux, me contentant de citer les autres qui seront développés au cours de la campagne.

1°) PROBLÈMES LOCAUX :

Nécessité d'une promotion agricole et industrielle.

La troisième Circonscription, d'origine foncièrement AGRICOLE, aspire à une INDUSTRIALISATION plus efficace. Il s'agit, avant tout, de développer **harmonieusement ces deux aspects locaux essentiels.**

A) POUR L'AGRICULTURE :

Eviter le dépeuplement des campagnes par une **défense des petites et moyennes exploitations** à maintenir à côté de la grande exploitation dans le cadre d'une coexistence harmonieuse. La défense de cette coexistence consiste à donner des moyens financiers égaux à tous, par la possibilité de prêts bancaires plus étendus (plan d'Epargne Foncier). Ensuite promouvoir l'enseignement agricole, la formation professionnelle, l'accès des jeunes à la propriété et l'incitation à garder les terres par la mise en place d'une exonération totale des droits de succession pour les plus déshérités. Simplifier et unifier l'indemnité viagère de départ qui devra s'étendre aux fermiers.

POUR TOUS :

Il faut préserver l'acquit de la politique sociale et continuer le financement par l'Etat pour la protection sociale agricole.

N'augmenter les cotisations qu'en fonction du revenu et instaurer le rachat des points pour une retraite améliorée. RELEVER LES PRIX MAINTENUS TROP BAS, moderniser les techniques et le matériel agricole en maintenant l'Aide et la Modernisation. ORGANISER LES MARCHÉS en exigeant des caractéristiques connues en quantité et en qualité pour les produits. La loi sur l'économie contractuelle de 1964 doit être appliquée. La Communauté élargie augmen-

tera les débouchés mais les décisions de Bruxelles du 17 Avril 1972 sont dangereuses, risquant de provoquer l'abandon des exploitations les plus pauvres qui sont les plus nombreuses.

B) **POUR L'INDUSTRIE :**

Favoriser fermement, mais sans précipitation, les implantations locales nécessaires pour réaliser une INSERTION HARMONIEUSE. Eviter l'écueil du gigantisme qui dépeuplerait les campagnes. S'assurer des possibilités de logement et de Centres Attractifs. Eviter la pollution. Pas de rendement excessif à la production. Assurer les emplois à mi-temps du personnel féminin. REMISE EN ORDRE DU CODE DU TRAVAIL.

Handicap de la zone blanche : demander sa suppression n'est pas habile. Obtenir des aménagements est plus judicieux.

C) **POUR LES ARTISANS, PETITS COMMERÇANTS, CHOMEURS, HANDICAPÉS ET PERSONNES AGÉES** : l'ETAT DOIT INTERVENIR PAR LA LOI ET PAR L'AIDE. Etablir une Charte du troisième âge pour une existence décente. Modérer la patente, l'indexer sur le revenu. Reviser les taux de T. V. A. Garantir une retraite minimum. Exécuter les engagements pris pour les rapatriés.

2°) PROBLÈMES DÉPARTEMENTAUX :

Veiller à ce que le Département, à son échelon, favorise la promotion de la troisième Circonscription en regard des deux autres.

3°) PROBLÈMES RÉGIONAUX :

Rattachés à la Région Centre ; nous faisons figure de « Parents pauvres ».

Le rattachement à la Région Parisienne serait souhaitable. Les Responsables Régionaux doivent être les ELUS DES DÉPARTEMENTS et non désignés par l'Autorité Préfectorale.

4°) PROBLÈMES NATIONAUX :

Multiples, ils intéressent la politique Française ; mais il faut : MODIFIER LA COMPOSITION ACTUELLE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE pour orienter la politique gouvernementale. Eviter tous risques, même limités, d'un succès de l'Union de la Gauche car la réalisation de son programme commun serait un DÉSASTRE NATIONAL dont nous avons le parfait équivalent au CHILI qui a eu le malheur de faire cette expérience désastreuse.

Structurer une LARGE UNION DES FORMATIONS POLITIQUES qui récusent toute compromission, même minime, avec le P. C.

Renforcer les pouvoirs de la Cour des Comptes afin d'EVITER LES SCANDALES.

Voici le Programme brièvement esquissé du C. N. I. que nous représentons.

LUI SEUL peut assurer la STABILISATION et le RENOUVEAU Français à l'Intérieur comme à l'Extérieur par une RESTRUCTURATION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE et ECONOMIQUE.

Vu : le Candidat.

M. Ambroise, Imprimeur, 28160 Brou